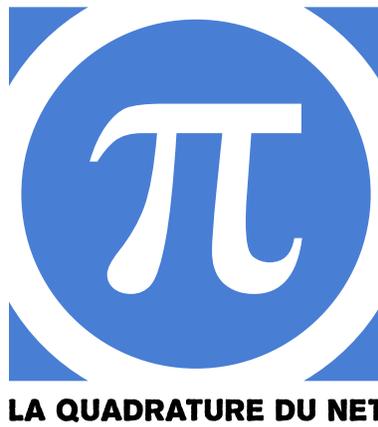


CONTRE HADOPI

Liste (non exhaustive) des opposants



mis à jour le 4 mai 2009

Table des matières

1	Les français	2
1.1	Sondage IFOP	2
2	Les institutions	3
2.1	CNIL	3
2.2	Conseil d'État	3
2.3	INRIA	3
3	Les sociétés	4
3.1	Free	4
3.2	SVM	4
3.3	Google	5
3.4	OVH	5
4	Les collectifs et les associations	6
4.1	April	6
4.2	UFC Que Choisir	6
4.3	ASIC (Association des Services Internet Communautaires)	6
4.4	ACSEL (Association de l'économie numérique)	7
4.5	ETNO (European telecommunications Network Operators)	7
4.6	ISOC (Internet Society) France	7
4.7	FFT (Fédération Française des Telecoms)	8
4.8	AFA (Association des Fournisseur d'Accès et de services Internet)	8
4.9	BSA (Business Software Alliance)	8
5	Les artistes et les métiers de la création	9
5.1	Pour le Cinéma (29 professionnels du cinéma)	9
5.2	145 auteurs de science-fiction	9
5.3	Les cinémas indépendants	10
5.4	Feppia / CD1D (plus de 100 labels indépendants)	10
5.5	Featured Artists Coalition (700 artistes)	10
5.6	Nicola Sarkis (Indochine)	11
5.7	Cali	11
5.8	Brian Message (Radiohead)	11
5.9	Gilbert Montagné	11
5.10	Francis Lalanne	11
5.11	Les Éditions Veevre	12
5.12	Marcel et son orchestre	12
5.13	Daniel Vangarde	12

Chapitre 1

Les français

1.1 Sondage IFOP

À la question “Êtes-vous favorable ou pas au dispositif de ”riposte graduée” prévu par la loi Hadopi?”, voici les résultats du sondage IFOP :

60% pas favorable

33% favorable

7% sans opinion

« Alors que la loi “Création et internet” défendue par la ministre de la Culture, Christine Albanel, doit être définitivement adoptée par les députés et les sénateurs dans la journée de jeudi, le jugement des internautes français sur la “riposte graduée” apparaît sans appel possible. »

— JDD (8 avril 2009), [JDD¹](#) —

Le détail du sondage IFOP est disponible en annexe.

¹<http://www.lejdd.fr/sondages/138.html>

Chapitre 2

Les institutions

2.1 CNIL

La **Commission nationale de l'informatique et des libertés** a remis un avis sur le projet de loi relatif à la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Délibération n°2008-101 du 29 avril 2008).

« Elle déplore que le projet de loi ne soit pas accompagné d'une étude qui démontre clairement que les échanges de fichiers via les réseaux « pair à pair » sont le facteur déterminant d'une baisse des ventes dans un secteur qui, par ailleurs, est en pleine mutation du fait notamment, du développement de nouveaux modes de distribution des œuvres de l'esprit au format numérique.

[...]

La Commission relève qu'une telle disposition comporte un risque d'atteinte aux libertés individuelles, au rang desquelles figure la liberté d'expression, dans la mesure où elle donnerait la possibilité à l'HADOPI de demander à un intermédiaire technique de procéder au filtrage de contenus considérés comme portant atteinte aux droits d'auteur.

[...]

Elle estime dès lors que le projet de loi ne comporte pas en l'état les garanties nécessaires pour assurer un juste équilibre entre le respect de la vie privée et le respect des droits d'auteur. »

— CNIL (29 avril 2008), [avis de la CNIL](#)¹ —

2.2 Conseil d'État

« Les recours contre la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi) devront se faire devant l'autorité judiciaire, et non administrative.

[...]

[Seule l'autorité judiciaire] peut ordonner toute mesure propre à faire cesser ou prévenir une atteinte au droit d'auteur ou droit voisin, occasionnée par le contenu d'un service en ligne. »

— Conseil d'État (17 juin 2008), [PCINpact](#)² —

2.3 INRIA

« Pour punir un voleur, on ne va pas interdire les échelles. »

— Jean-Pierre Verjus, directeur général adjoint de l'INRIA (10 mars 2009), [Écrans.fr](#)³ —

¹http://www.laquadrature.net/wiki/HADOPI_avis_CNIL

²<http://www.pcinpact.com/actu/news/44208-conseil-etat-hadopi-albanel-avis.htm>

³<http://www.ecrans.fr/INRIA-Pour-sanctionner-un-voleur,6594.html>

Chapitre 3

Les sociétés

3.1 Free

« Notre avis est qu'on peut faire beaucoup de choses, mais **il faut que ce soit un juge** qui regarde ce que vous faites, la manière dont vous le faites ; il ne faut pas de manière systématique qu'on essaye d'écouter tout ce qui se passe sur le réseau, sur ce que font nos abonnés.

[...]

Hadopi n'est pas aujourd'hui une bonne loi pour les Français. S'il s'agit de préserver les intérêts de quelques artistes qui gagnent beaucoup d'argent, ça n'a peut-être pas grand sens. Redéfinissons un certain nombre de choses, reprenons la licence légale, étudions un certain nombre de solutions alternatives, ne forçons pas le filtrage de milliers de choses pour simplement rendre service à quelques-uns.

[...]

[À propos des accords de l'Élysée] Personnellement, moi **j'ai signé une feuille blanche**, dans laquelle tout le monde croit qu'il a signé des choses différentes. Nous avons été à l'Élysée et nous avons une feuille avec les noms de tout le monde. La veille, nous avons vu monsieur Olivennes et des conseillers du ministère de la Culture. Ils ne nous voyaient jamais tous ensemble. Nous étions tous vus dans notre coin, on nous faisait une lecture [du texte] sans copie et on disait est-ce que c'est bon ou ce n'est pas bon. Puis tout le monde disait "on veut modifier ça".

[...]

Donc tout le monde a signé un document différent. C'est le mérite ou la force de Monsieur Olivennes qui est plutôt brillant puisqu'il a réussi d'obtenir pour la première fois la signature de tout le monde sur une feuille blanche, je vous le concède, mais à obtenir la signature de tout le monde.

[...]

Le filtrage des réseaux c'est comme si vous demandiez à la Poste d'ouvrir ses portes, d'ouvrir toutes les lettres, de les refermer et de les remettre. »

— Xavier Niel, co-fondateur d'ILIAD, maison mère de Free (28 août 2008), [PCINpact](#)¹ —

3.2 SVM

SVM a mis en place une pétition contre ce projet de loi qui a recueilli à l'heure actuelle plus de 52000 signatures.

« Les propositions vont instaurer une infraction à laquelle correspondra une sanction administrative, automatique et aveugle, sans possibilité de défense réelle devant un juge.

[...]

Nous disons que la surveillance des réseaux est inefficace et indigne d'une économie moderne.

[...]

Nous exigeons aussi que soit toujours respecté le principe de neutralité des réseaux et des protocoles. »

— SVM (19 mai 2008), [SVM](#)² —

¹<http://www.pcinpact.com/actu/news/45610-free-filtrage-xavier-niel-hadopi.htm>

²http://www.svmlemag.fr/petition_riposte_graduee_liste

3.3 Google

« La procédure met en danger les droits fondamentaux et les droits procéduraux des utilisateurs, en menaçant de suspendre l'accès à Internet des utilisateurs en se basant sur de simples allégations et en renversant la charge de la preuve sur l'utilisateur qui doit démontrer qu'il n'y a pas eu de délit. »

— Google (17 mars 2009), [Numerama](#)³ —

3.4 OVH

« Physiquement, les serveurs sont en France mais le réseau est européen. Les offres comme le RPS (Real Private Server) poseront le plus de problèmes car le serveur a des adresses IP européennes, il peut être hébergé partout en Europe mais les infrastructures de stockage de données pourront être en France comme dans d'autres territoires, et ceci n'est pas détectable grâce aux réseaux privés. C'est la technologie qui le permet. Comment la loi interprétera toutes ces problématiques technologiques, on ne le sait pas encore.

[...]

Nous devons faire face au filtrage mis en place par le gouvernement Chinois qui empêche la consultation de contenu hébergé sur notre réseau. Donc nous ferons avec le filtrage dicté par notre propre gouvernement. Les méthodes sont les mêmes, seul le discours change.

[...]

Non. Je pense qu'il y a très peu de gens qui veulent discuter. Le gouvernement a décidé de faire quelque chose pour l'industrie culturelle, et au final, il a acouché de la loi HADOPI. On ne pourra pas l'accuser de n'avoir rien fait pour cette industrie. Nous ferons donc avec ou sans cette loi.

[...]

Notre activité est aisément délocalisable. En étant à Roubaix dans le Nord de la France, nous pouvons acheter du terrain à une vingtaine de kilomètres pour créer des centres de données en Belgique, voir même 300 kilomètres plus loin et proposer nos solutions à partir des Pays-Bas ou de l'Angleterre. Si la loi nous fait perdre des clients ou nous empêche d'atteindre notre objectif d'être le numéro un européen, alors nous n'hésiterons pas une seule seconde à deployer nos data centers ailleurs en europe pour donner la possibilité à nos clients de choisir le pays dans lequel leur infrastructure sera hébergée. »

— Octave Klaba, fondateur et dirigeant d'OVH (hébergeur de [jamelesartistes.fr](#)) (4 mai 2009), [Vnunet](#)⁴ —

³<http://www.numerama.com/magazine/12343-Google-s-oppose-a-la-riposte-graduee.html>

⁴http://www.vnunet.fr/news/o_klaba_ovh_hadop_i_n_apporte_pas_de_reponse_globale_pour_reduire_le_piratage_-2030694

Chapitre 4

Les collectifs et les associations

4.1 April

« Il ne fait désormais plus aucun doute que ce projet de loi va nier en bloc les droits des auteurs et utilisateurs de logiciels libres, et imposer à tous un filtrage des contenus et une surveillance de leurs communications numériques. Nous appelons tous les députés et l'ensemble des citoyens à s'y opposer par tous les moyens en leur pouvoir. »

— April (13 mars 2009), [April](#)¹ —

« L'April dénonce le vote du projet de loi HADOPI qui contient des dispositions qu'il était impensable de voir écrites un jour noir sur blanc tant elles sont extrémistes. Non content de se positionner de façon unilatérale en faveur d'une centralisation de l'information sur Internet, ce projet de loi instaure en plus de nouvelles discriminations contre le logiciel libre.

[...]

HADOPI connaîtra bientôt le même destin que DADVSI. Cette loi est inadaptée, inacceptable, inapplicable, d'ores et déjà dépassée, et liberticide. Elle rejoindra donc prochainement la DADVSI dans les poubelles de l'histoire législative. »

— April (3 avril 2009), [April](#)² —

4.2 UFC Que Choisir

« Synthèse des constats de l'UFC-Que Choisir : un projet de loi répressif et potentiellement liberticide, un projet déjà obsolète, aucune proposition concrète pour améliorer l'offre légale, la création et les artistes ne sont pas en danger. »

— UFC Que Choisir (10 mars 2009), [UFC Que Choisir](#)³ —

« Dans quelques jours le projet de loi Création et Internet va à nouveau être débattu. Nous l'UFC-Que Choisir, l'Isoc France, La Quadrature du Net, le SAMUP et la plateforme "Pour le Cinéma", nous élevons contre ce projet de loi dangereux et obsolète, pour les citoyens comme pour les artistes. »

— UFC Que Choisir (23 avril 2009), [UFC Que Choisir](#)⁴ —

4.3 ASIC (Association des Services Internet Communautaires)

L'Association des Services Internet Communautaires regroupe les principaux acteurs du Web comme Google, Dailymotion, Priceminister, Microsoft, Yahoo!, etc.

¹<http://www.april.org/fr/hadopi-christine-albanel-et-franck-riester-persecutent-le-logiciel-libre>

²<http://www.april.org/fr/hadopi-projet-de-loi-inadapte-inacceptable-inapplicable-d-ores-et-deja-depasse>

³<http://www.quechoisir.org/positions/Une-mauvaise-solution-a-un-faux-probleme/3BCE70FA23559B9AC12575740037BDA4.htm>

⁴<http://www.quechoisir.org/communiqués/Lettre-Ouverte-aux-parlementaires-français/7A2DBE988290163FC12575A10035273E.htm>

« L'ASIC regrette d'avoir été associée si tardivement, étant donné que le texte avait visiblement déjà fait l'objet de nombreux arbitrages interministériels.

[...]

Sur le principe même de cette approche, l'ASIC appelle à ne pas minimiser la portée de cette sanction. Bannir, même temporairement, des internautes de la société de l'information, ce n'est pas seulement les empêcher de télécharger des contenus illicites, c'est aussi et surtout leur interdire toute utilisation d'un vecteur de communication et d'expression devenus indispensables, qui offrent l'accès à une pluralité d'information, à une diversité de contenus, ou à une multitude de services publics.

[...]

la Haute Autorité n'étant pas une autorité judiciaire, elle ne peut pas prendre "Toute mesure" propre "à faire cesser ou à prévenir une atteinte à un droit d'auteur ou à un droit voisin occasionnée par le contenu d'un service de communication au public en ligne". Il convient à cet effet que la Haute Autorité renvoie cette mission au juge des référés. »

— ASIC (6 mai 2008), [PCINpact](#)⁵ —

4.4 ACSEL (Association de l'économie numérique)

L'Association de l'économie numérique demande un moratoire concernant le projet de suspension à l'accès Internet.

« Il est important de réfléchir à de nouvelles réponses et notamment à de nouveaux modèles économiques face à l'évolution inéluctable des usages et des modes de distribution plutôt que de mettre en place des mesures dont on sait déjà qu'elles seront peu efficaces. »

— Pierre Kosciusko-Morizet, président de l'ACSEL (10 mars 2009), [ACSEL](#)⁶ —

4.5 ETNO (European telecommunications Network Operators)

L'ETNO (European Telecommunications Network Operators) est une association regroupant les plus grands opérateurs européens : France Télécom (Orange), Belgacom, Deutsche Telekom, Swisscom, Telefonica, Telecom Italia et British Telecom.

« [À propos de l'amendement 138/46 du Paquet Télécom, l'ETNO] se félicite du ferme soutien du Parlement Européen au principe selon lequel les fournisseurs de communications électroniques ne devraient pas être invités à prendre des mesures contre le consommateur en dehors d'une ordonnance du Tribunal. »

— ETNO (24 avril 2009), [PCINpact](#)⁷ —

4.6 ISOC (Internet Society) France

L'Internet Society France appelle au retrait du projet de loi Hadopi.

« L'Isoc France demande le retrait de la loi Hadopi qui est :

- contraire aux droits les plus élémentaires de tout citoyen ;
- prise dans l'intérêt d'un petit groupe de personnes qui, 10 ans après, n'a toujours pas compris où se situait la force d'Internet et pense qu'il faut transformer le Réseau en un "outil efficace et moderne de distribution commerciale".

»

— ISOC (10 juin 2008), [ISOC](#)⁸ —

⁵<http://www.pcinpact.com/actu/news/43464-olivennes-hadopi-ASIC-riposte-graduee.htm>

⁶<http://www.associationeconomieenumerique.fr/?p=1469>

⁷<http://www.pcinpact.com/actu/news/50536-etno-france-telecom-rejette-hadopi.htm>

⁸<http://www.isoc.fr/1-isoc-france-appelle-au-retrait-du-projet-de-loi-hadopi-article0082.html>

4.7 FFT (Fédération Française des Telecoms)

« [Il convient] de réévaluer et privilégier l'application exclusive d'une sanction pécuniaire forfaitaire, seule à même de garantir l'efficacité globale du dispositif, dans le nécessaire équilibre entre la protection du droit d'auteur, celle des libertés individuelles et des droits et obligations des opérateurs. [...] Les études de faisabilité réalisées depuis la conclusion des accords de l'Élysée, attestent des difficultés techniques très lourdes que rencontreraient les opérateurs ADSL pour généraliser la mise en œuvre d'une telle sanction, quelle que soit la solution technique envisagée, sans parler de la question des coûts colossaux (plusieurs dizaines de millions d'euros) qui seront supportés par les pouvoirs publics (en application du principe constitutionnel d'égalité devant les charges publiques) mais aussi des délais importants nécessaires à la mise en œuvre d'un tel dispositif. »

— FFT (23 février 2009), PCINpact⁹ —

4.8 AFA (Association des Fournisseur d'Accès et de services Internet)

« Concernant ce budget 2009 présenté par la ministre de la Culture, nous estimons qu'il est contraire aux engagements exprimés à l'époque où les accords de l'Élysée ont été négociés. On nous avait clairement dit que les frais afférents à la mise en place des coûts de fonctionnement et de développements ne seraient pas pris en charge par les FAI. Nous sommes opérateurs et cette mission qui nous est demandée est étrangère à nos activités. Conformément à la décision du Conseil Constitutionnel, elle doit être assumée par les pouvoirs publics, et non par les opérateurs privés.

[...]

En matière de pédopornographie, nous sommes remboursés par les autorités. Pourquoi en matière de téléchargement, y aurait-il un traitement privilégié ? C'est contraire aux engagements et cela compromet encore plus l'équilibre de ce texte.

[...]

L'industrie du contenu a tout fait pour éviter de discuter de promotion de l'offre légale. La première réunion qui devait avoir lieu au CNC, plus d'un an après la signature de l'accord, a été purement et simplement annulée. Il n'y a plus aucune date de fixée [...] Pourquoi ces discussions sont reportées alors qu'il s'agissait des termes de l'accord Olivennes ?

[...]

Rien n'est proposé à l'Internaute ! On parle de le sanctionner, de mettre en place une mesure rejetée par le reste de l'Europe, et cela à la charge des FAI. Si l'industrie du contenu veut poursuivre les internautes, qu'elle le fasse ! Mais qu'elle n'aille pas en plus demander aux opérateurs privés, dont ce n'est pas le rôle, d'assumer cette mission. »

— AFA (3 octobre 2008), PCINpact¹⁰ —

4.9 BSA (Business Software Alliance)

« [L'article 5 du projet de loi] ouvre la voie à des décisions judiciaires qui pourraient pénaliser les développeurs de logiciels et les fabricants de produits numériques (PCs, baladeurs, etc.) du fait des moyens mis à la disposition du juge par cette disposition pour lutter contre le piratage sur Internet et du cercle élargi de personnes à l'encontre desquelles le juge, à la demande d'un titulaire de droits, peut prendre de telles mesures.

[...]

[La disposition] serait par ailleurs en contradiction avec l'Accord de l'Élysée de novembre 2007 qui prévoyait certes l'expérimentation du filtrage, mais seulement après un examen poussé de sa faisabilité technique et financière. »

— BSA (10 mars 2009), PCINpact¹¹ —

⁹<http://www.pcinpact.com/actu/news/49283-orange-sfr-numericable-suspension-amende.htm>

¹⁰<http://www.pcinpact.com/actu/news/46460-AFA-FAI-operateur-HADOPI-budget.htm>

¹¹<http://www.pcinpact.com/actu/news/49618-filtrage-hadopi-creation-internet-bsa.htm>

Chapitre 5

Les artistes et les métiers de la création

5.1 Pour le Cinéma (29 professionnels du cinéma)

« Pourtant, cette loi, qui prétend se poser en défenseur de la création, ne fait qu'instaurer un mécanisme de sanctions à la constitutionnalité douteuse et au fonctionnement fumeux.

Fruit d'un lobbying massif, fondée sur la présomption de culpabilité, la loi Création et Internet crée l'Hadopi, une haute autorité contrôlée par l'exécutif et qui pourra, sans qu'aucune preuve fiable ne soit apportée et sans qu'aucun recours gracieux ne soit possible, couper durant une durée extensible à l'infini la connexion Internet d'un usager.

Pis, et contrairement à ce qui a été écrit ici et là, aucune disposition législative ne prévoit que cette procédure se substitue aux poursuites pénales et civiles, faisant de la double peine une réalité envisageable.

[...]

Démagogique, techniquement inapplicable, bêtement ignorante des nouveaux procédés de téléchargement et purement répressive, cette loi est aussi un rendez-vous manqué. Ne prévoyant aucune forme de rétribution nouvelle pour les ayants droit, la loi Création et Internet ne s'adresse ni au cinéma dans sa diversité, ni aux spectateurs. Ne constituant qu'une ultime et vaine tentative d'éradiquer le piratage par la sanction, sans se soucier de créer une offre de téléchargement légale, abordable et ouverte sur Internet, elle ne répond à aucun des défis aujourd'hui posés par les nouvelles technologies, alors même qu'une réaction créative et forte de l'industrie cinématographique et des autorités de tutelle dans leur ensemble s'imposait.

[...]

Nous, cinéastes, producteurs et acteurs, marquons avec cette adresse notre refus du dispositif Hadopi et de la loi création et Internet. »

— Pour le Cinéma (7 avril 2009), [lettre ouverte aux spectateurs citoyens](#)¹ —

5.2 145 auteurs de science-fiction

« Nous, le peuple de la science-fiction, auteurs, traducteurs, illustrateurs, critiques et chroniqueurs, essayistes, libraires, blogueurs, éditeurs et directeurs de collection, tenons à exprimer par ce texte notre opposition à la loi Création et Internet.

[...]

Cette loi, dont on nous affirme qu'elle défendra les droits des artistes et le droit d'auteur en général, nous apparaît surtout comme un cheval de Troie employé pour tenter d'établir un contrôle d'Internet, constituant par là même une menace pour la liberté d'expression dans notre pays.

Les artistes, les créateurs, tous ces acteurs de la culture sans qui ce mot serait vide de sens, se retrouvent instrumentalisés au profit d'une loi qui, rappelons-le, contient des mesures telles que le filtrage du Net, l'installation de mouchards sur les ordinateurs des particuliers, la suspension de l'abonnement à Internet sans intervention d'un juge et sur la base de relevés d'IP (dont le manque de fiabilité a depuis longtemps été démontré) effectués par des sociétés privées et l'extension de mesures prévues à l'origine pour les services de police luttant contre le terrorisme à l'échange non autorisé de fichiers entre particuliers. »

— Génération Science-Fiction (25 avril 2009), [site de Génération Science-Fiction](#)² —

¹http://pourlecinema.over-blog.fr/pages/Lettre_ouverte_aux_spectateurs_citoyens-1275746.html

²<http://generationscience-fiction.hautetfort.com/archive/2009/04/25/qui-controlera-le-futur.html>

5.3 Les cinémas indépendants

« Nous, salles de cinéma, sommes opposées à la loi Hadopi car elle est liberticide, réactionnaire et inefficace. Nous sommes opposés à cette loi car elle ne résoudra en rien les difficultés du secteur de la création, elle tend à opposer les créateurs et leur public et semble totalement ignorante des implications des mutations technologiques actuelles sur nos pratiques culturelles.

[...]

Non contente d'être inefficace, la loi Hadopi aura pour conséquence directe de rémunérer non pas les artistes, mais les différentes sociétés offrant des services payants permettant de télécharger anonymement (les fournisseurs d'accès aux newsgroups, les hébergeurs de fichiers volumineux, les serveurs de proxys ou autres tunnels cryptés et sécurisés...). Il est temps de mettre en place cette contribution créative que nous appelons de nos vœux. Car si elle n'est pas mise en place, la prochaine étape sera la fin de la neutralité d'Internet. Et c'est là que la diversité culturelle est en réel danger. »

— Les cinémas indépendants (28 avril 2009), [Écrans.fr](#)³ —

5.4 Feppia / CD1D (plus de 100 labels indépendants)

La **Feppia** (Fédération des producteurs et éditeurs indépendants d'Aquitaine) représente 22 labels adhérents, et **CD1D** (Fédération nationale de labels indépendants) représente 100 labels adhérents. Ils publient ensemble un “coup de gueule” contre le projet Hadopi.

« Alors que la loi “Création et Internet” revient au Parlement, nous, producteurs indépendants de musique, voulons vous interpeller en apportant un éclairage radicalement différent de celui généralement promu par les grandes compagnies du disque.

[...]

Deezer est non seulement une escroquerie, mais surtout le dernier degré de la dévalorisation de la musique.

[...]

Car au rythme où vont les choses, il n'y aura dans quelques années que les majors du disque pour produire la musique et quelques sites adoubés par elles pour la distribuer.

[...]

Nous sommes aujourd'hui prêts à prêter notre expertise et contribuer à construire enfin une vraie politique en faveur de la création, de la rémunération juste et équitable des artistes et producteurs, et d'un dialogue renforcé et constructif avec les internautes dont la grande majorité est toujours prêt à payer pour écouter de la musique. »

— Philippe Couderc (Feppia) et Eric Petrotto (CD1D) (2 mai 2009), [Telerama](#)⁴ —

5.5 Featured Artists Coalition (700 artistes)

La **Featured Artist Coalition** comporte 700 membres dont Robbie Williams, Annie Lennox, Billy Bragg, David Rowntree de Blur, Ed O'Brian de Radiohead, Peter Gabriel, David Gray, Fran Healy de Travis, Nick Mason de Pink Floyd, Mick Jones des Clash, Craig David, Iron Maiden, Soul II Soul, Wet Wet Wet, David Gilmour...

« Si nous suivons l'industrie de la musique sur ce chemin, nous ne ferons que faire parti d'un mouvement protectionniste. C'est comme essayer de faire “rentrer le dentifrice dans le tube”.

[...]

Il est temps pour les artistes de s'unir pour faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts. Le monde du numérique change rapidement et de nouveaux contrats sont signés sans arrêt, mais la plupart du temps sans la moindre référence à ceux qui font la musique. **Jetez un oeil aux récentes législations [...] concernant le partage de fichier faites entre les maisons de disque, le gouvernement et les fournisseurs d'accès internet. Les artistes n'ont pas été impliqués.** La Featured Artist Coalition aidera les artistes, jeunes et vieux, connus ou pas, à conduire le changement nécessaires à leur industrie dans leur intérêt et celui de leurs fans. »

— Featured Artists Coalition (23 mars 2009), [ReadWriteWeb](#)⁵ —

³<http://www.ecrans.fr/Les-cinemas-independants-prennent,7048.html>

⁴<http://www.telerama.fr/musique/le-coup-de-gueule-des-labels-independants-francais,42300.php>

⁵<http://fr.readriteweb.com/2009/03/23/a-la-une/les-artistes-anglais-contre-la-criminalisation-des-pirates/>

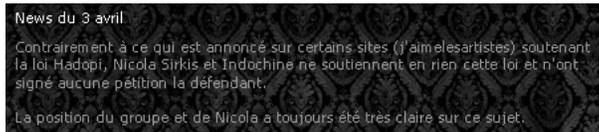


FIG. 5.1 – Annonce sur le site officiel d’Indochine

5.6 Nicola Sirkis (Indochine)

Indochine a démenti son soutien au projet de loi sur son site Internet (voir Fig 5.1).

« *Contrairement à ce qui a été annoncé sur certains sites (j'aimelesartistes) soutenant la loi Hadopi, Nicola Sirkis et Indochine ne soutiennent en rien cette loi et n'ont signé aucune pétition la défendant. La position du groupe et de Nicola a toujours été très claire à ce sujet.* »

— Indochine (3 avril 2009), [site officiel d’Indochine](#)⁶ —

5.7 Cali

« *Il faut quand même faire le ménage chez nous, [...] on ne peut pas traiter de voleur un jeune qui télécharge alors que c'est nous les voleurs [...] les producteurs de disque se font des marges énormes, et ce que nous [les artistes] récoltons est tout de même très minime.* »

— Cali (29 mars 2009), [ReadWriteWeb](#)⁷ —

5.8 Brian Message (Radiohead)

« *La musique diffusée ou téléchargée gratuitement en ligne a une vraie valeur économique, [...] il serait absolument faux de dire que sa valeur est égale à zéro ! À partir de cette gratuité, il devient possible de fidéliser le public, de vendre des places de concerts, des collectors, etc. Les maisons de disques qui restent focalisées sur la seule activité de vente de musique enregistrée risquent de compromettre la carrière de leurs artistes. C'est peut-être paradoxal, mais la gratuité fait désormais partie du business de la musique.* »

— Brian Message (Radiohead) (19 janvier 2009), [Écrans.fr](#)⁸ —

5.9 Gilbert Montagné

« *Au sujet de la crise d'internet, c'est l'industrie musicale qui a été aveugle car ils n'y ont pas cru au départ. On ne peut pas se plaindre d'un incendie quand on a donné des allumettes à l'incendiaire.* »

— Gilbert Montagné (29 août 2008), [OZAP](#)⁹ —

5.10 Francis Lalanne

« *Au-dessus des intérêts financiers des uns et des autres, il y a les droits de l'Homme, et la liberté. Ce que propose Mme Albanel est liberticide. Ce n'est pas en mettant un flic derrière chaque personne qu'on va régler ce problème. Bien sûr je voterais contre.* »

— Francis Lalanne (30 avril 2009), [interview vidéo \(à partir de 1mn13\)](#)¹⁰ —

⁶<http://www.indo.fr>

⁷<http://fr.readriteweb.com/2009/03/29/entrevues/cali-se-desolidarise-des-artistes-francais-pro-hadopi/>

⁸<http://www.ecrans.fr/La-musique-gratuite-a-une-vraie,6182.html>

⁹<http://www.ozap.com/actu/gilbert-montagne/158390>

¹⁰http://www.dailymotion.com/group/hadopi/video/x95b4y_francis-lalanne-la-france-est-une-m_news

5.11 Les Éditions Veevre

« *Les Editions Veevre (et cela n'engage qu'elles) se positionnent contre ce qu'elles estiment être une loi dangereuse pour la création, et qui plus est qui n'est pas réellement applicable sous sa forme actuelle.* »

— les Éditions Veevre (2 mai 2009), [site des Éditions Veevre](#)¹¹ —

5.12 Marcel et son orchestre

« *Je trouve qu'avec cette loi, on ne se pose pas la bonne question : celle du statut de l'artiste.* »

— Franck, de Marcel et son orchestre (28 avril 2009), [La Voix du Nord](#)¹² —

5.13 Daniel Vangarde

Daniel Vangarde est auteur-compositeur, éditeur et producteur de chansons, père de “Daft Punk” Thomas et auteur du tube «D.I.S.C.O.» d'Ottawan.

« *La création d'une “Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres” sur internet, qui se substituerait à l'autorité de l'auteur, serait la négation même du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. La légitimité de l'H.A.D.O.P.I. reposerait sur la désintégration du droit d'auteur. Une véritable bombe atomique culturelle...* »

— Daniel Vangarde (31 mars 2009), [PCINpact](#)¹³ —

¹¹<http://www.vosromans.fr/hadopi.html>

¹²http://www.lavoixdunord.fr/Region/actualite/Secteur_Region/2009/04/28/article_des-avis-contrastes-chez-les-artistes-de.shtml

¹³<http://www.pcinpact.com/actu/news/50030-daniel-vangarde-hadopi-droit-auteur2.htm>

ANNEXE

L'adhésion au dispositif de la riposte graduée

	TOTAL Favorable	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL Pas favorable	Plutôt pas favorable	Pas du tout favorable	Sans opinion
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
ENSEMBLE	33	12	21	60	18	42	7
SEXE DU REpondANT							
Homme	27	11	16	68	16	52	5
Femme	37	12	25	53	21	32	10
AGE DU REpondANT							
Moins de 30 ans	30	5	25	63	19	44	7
De 30 à 49 ans	27	12	15	65	18	47	8
De 50 à 64 ans	37	14	23	56	19	37	7
65 ans et plus	53	25	28	41	19	22	6
STATUT DU REpondANT							
Exerce une activité professionnelle	28	10	18	65	18	47	7
Au chômage	32	7	25	51	19	32	17
Etudiant ou lycéen	34	3	31	60	20	40	6
A la retraite	47	22	25	48	19	29	5
PROFESSION DU REpondANT							
Artisan ou commerçant (*)	23	7	16	70	29	41	7
Profession libérale, cadre supérieur	32	5	27	63	14	49	5
Profession intermédiaire	24	9	15	68	19	49	8
Employé	32	12	20	60	18	42	8
Ouvrier	23	10	13	67	16	51	10
REGION							
Région parisienne	36	9	27	58	16	42	6
Nord est	29	12	17	60	20	40	11
Nord ouest	36	14	22	60	21	39	4
Sud ouest	31	9	22	65	19	46	4
Sud est	31	13	18	60	15	45	9
CATEGORIE D'AGGLOMERATION							
Communes rurales	34	13	21	57	18	39	9
Communes urbaines de province	31	12	19	62	19	43	7
Agglomération parisienne	34	8	26	60	17	43	6
PROXIMITE POLITIQUE							
Gauche							
NPA	21	6	15	76	20	56	3
Parti Socialiste	26	10	16	67	22	45	7
Les Verts	31	7	24	65	15	50	4
Mouvement Démocrate - Modem							
Droite							
UMP	44	16	28	53	17	36	3
Front National (*)	46	17	29	51	18	33	3
Sans préférence partisane							
VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2007 - 1ER TOUR							
Olivier Besancenot	17	7	10	78	16	62	5
Ségolène Royal	27	11	16	67	20	47	6
François Bayrou	33	13	20	59	20	39	8
Nicolas Sarkozy	45	17	28	50	16	34	5
Jean-Marie Le Pen (*)	15	2	13	79	14	65	6
PRATIQUE LE TELECHARGEMENT ILLEGAL SUR INTERNET							
Souvent ou de temps en temps	13	2	11	86	17	69	1
Rarement	21	2	19	70	20	50	9
Jamais	47	21	26	44	18	26	9

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs